



## La prévention des maladies hydriques pour les personnes qui ont un système immunitaire affaibli

### Preventing Water-Borne Infections For People with Weakened Immune Systems

#### Qui est plus à risque d'attraper une maladie hydrique ?

Les personnes ayant un système immunitaire affaibli et qui sont plus à risque d'attraper certaines maladies hydriques sont :

- les personnes atteintes du VIH présentant un taux de CD4+ de moins de 100 cellules/mm<sup>3</sup>;
- les personnes souffrant d'une leucémie ou d'un lymphome (malignités hématologiques) qui suivent un traitement ou sont en rémission et viennent de terminer le traitement depuis moins d'un an ;
- les personnes ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques (de moelle osseuse) ;
- les personnes souffrant d'une maladie congénitale affectant lourdement leur système immunitaire.

Certaines personnes, même si elles ont un système immunitaire affaibli ou consomment certains types de médicaments, ne sont pas nécessairement plus à risque d'attraper une maladie hydrique grave. Ces personnes n'ont pas besoin de prendre des précautions lorsqu'elles boivent de l'eau potable.

Adressez-vous à votre médecin ou infirmière praticienne pour savoir si votre système immunitaire est amoindri et si vous devez prendre des précautions additionnelles.

#### Comment l'eau potable devient-elle contaminée?

L'eau potable peut parfois contenir des organismes tels que des bactéries, des virus et des parasites. Ils peuvent causer des maladies. Ils se retrouvent dans la source où l'eau est prélevée, comme dans un lac, par exemple. Ils peuvent ensuite survivre, même après le traitement des eaux, et peuvent se retrouver

dans le réseau d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable.

L'eau d'un puits peut également être contaminée s'il est construit sur une source d'eau insalubre. Les puits peu profonds ou construits sur de la roche fissurée sont susceptibles de fournir une eau contenant des pathogènes (microbes).

Les eaux de surface, comme les rivières, les lacs et les ruisseaux, peuvent également contenir des pathogènes provenant d'excréments d'animaux.

Si vous présentez un système immunitaire affaibli, ne buvez pas d'eau provenant d'une source de surface ou souterraine risquant de contenir des pathogènes. Vous pouvez en boire seulement si elle a été traitée et aseptisée de ses parasites, virus et bactéries au moins à 99,9 %.

La plupart des réseaux de distribution d'eau de la C.-B. disposent d'un système de traitement efficace utilisant la désinfection et la chloration pour contrer les virus et les bactéries. Cependant, il arrive souvent que le traitement des eaux n'aseptise pas l'eau de ses pathogènes à 99,9 %. Certains systèmes de distribution ou certains fournisseurs privés n'effectuent aucun traitement des eaux. Si l'eau que vous buvez n'a pas été préalablement désinfectée, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 49b Désinfection de l'eau potable](#).

#### Comment puis-je assainir une eau déjà potable ?

Les personnes présentant un système immunitaire affaibli doivent consulter leur médecin ou infirmière praticienne et devront probablement prendre plus de précautions quant à l'eau qu'elles consomment.

**Faire bouillir l'eau :** Si l'eau dont vous disposez est déjà potable, faites-la bouillir pour éliminer toutes les cryptosporidies. Ces parasites représentent un danger pour les personnes présentant un système immunitaire affaibli.

[HealthLinkBC File n° 48 La cryptosporidiose](#)

Si l'eau dont vous disposez n'est pas potable, faites bouillir l'eau au moins une minute, pour supprimer ou inactiver les bactéries, virus et parasites présents. À des altitudes dépassant 2 000 mètres (6 500 pieds), faites bouillir l'eau au moins deux minutes pour la désinfecter.

N'utilisez pas l'eau du robinet pour vous brosser les dents, vous rincer la bouche, faire des cocktails et boissons ou fabriquer des glaçons avant de l'avoir portée à ébullition.

Précisons que faire bouillir de l'eau éliminera les virus, bactéries et parasites, mais pas les produits chimiques.

**L'osmose inverse (OI) :** L'OI permet d'éliminer tout pathogène et plusieurs produits chimiques contaminants. Sauf si l'OI fonctionne dans un système à haute capacité, le rendu d'eau purifiée sera minime et le volume d'eau gaspillée sera important. Adressez-vous à un spécialiste en traitement des eaux pour savoir si cette option est adéquate pour vous.

**Traitement ultraviolet :** La lumière UV éliminera tous les pathogènes ainsi que presque tous les parasites. Elle n'éliminera pas certaines spores bactériennes et certains virus. Il est donc déconseillé d'utiliser cette méthode si votre eau n'est pas déjà potable. Les unités de traitement UV doivent correspondre à la norme NSF no 55A.

**Filtres :** Les filtres ne permettent pas l'élimination des bactéries et des virus et ne devraient être utilisés que si l'eau dont vous disposez est déjà potable.

Si vous envisagez d'installer un filtre à eau potable chez vous, assurez-vous d'utiliser un système pourvu d'une finesse de filtrage absolu de 1 micron ou moins et conforme à la norme internationale ANSI/NSF d'élimination des parasites no 53.

Les filtres à eau intégrés à des pichets, comme le Brita<sup>®</sup>, ou ceux qui sont fixés à un robinet d'évier ne représentent pas une solution adéquate. Les filtres à eau intégrés à des pichets ne peuvent éliminer plusieurs pathogènes.

### Puis-je boire de l'eau en bouteille ?

L'eau en bouteille de la C.-B. n'a pas nécessairement été préalablement traitée. Si votre système immunitaire est très affaibli, adressez-vous à la compagnie d'eau en bouteille de votre choix pour connaître sa méthode de traitement des eaux. L'eau en bouteille qui a été traitée à l'aide d'une des méthodes citées ci-dessus peut être utilisée pour consommation, pour le brossage des dents, pour la confection de glaçons et pour les recettes requérant de l'eau (non bouillie) comme les soupes froides.

### Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements, y compris des informations concernant le niveau de traitement des eaux dans votre localité, adressez-vous à votre fournisseur ou distributeur d'eau, à votre agent d'hygiène du milieu ou à votre agent du Service de l'eau potable. Pour trouver les coordonnées de votre Service de l'eau potable, consultez [www2.gov.bc.ca/gov/content/environnement/air-land-water/water/water-quality/drinking-water-quality/health-authority-contacts](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/environnement/air-land-water/water/water-quality/drinking-water-quality/health-authority-contacts).

Pour de plus amples renseignements sur les maladies hydriques et pour savoir comment désinfecter votre eau potable, consultez les fiches HealthLinkBC suivantes :

- [HealthLinkBC File n° 49a Maladies liées à l'eau contaminée \(ou maladies hydriques\) en Colombie-Britannique](#)
- [HealthLinkBC File n° 49b Désinfection de l'eau potable](#)
- [HealthLinkBC File n° 69b Nourrir votre bébé au lait maternisé : Préparer et conserver le lait maternisé en toute sécurité](#)

---

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [www.HealthLinkBC.ca/healthfiles](http://www.HealthLinkBC.ca/healthfiles) ou votre unité de santé publique local. Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, visitez [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) ou composez le 8-1-1 (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1. Des services d'interprétation sont offerts, sur demande, dans plus de 130 langues.